

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DECS	Date	20 mai 2024
Numéro	24.372	Heure	19h41

Auteur-e(-s) : Hugo Clémence

Titre : Arrivée d'Uber à Neuchâtel : quelle évaluation des risques ?

Contenu :

L'arrivée dans le canton de Neuchâtel de la plateforme Uber, entreprise à la réputation discutable, inquiète.

Le Conseil d'État peut-il nous assurer que son développement ne se fera pas aux dépens des acteurs locaux (concurrence déloyale) ? Peut-il également nous assurer qu'Uber, déjà présent sous la forme Uber Eats (repas à domicile), se conformera à la jurisprudence de 2022 du Tribunal fédéral relative au statut des chauffeurs et respectera leurs droits ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Hugo Clémence

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Romain Dubois	Katia Della Pietra	Fabienne Robert-Nicoud
Anne Macherel Rey	Marinette Matthey	Amina Chouiter Djebaili
Patricia Sörensen		